**Couverture des soins de santé pour les réfugiés syriens**

*21 décembre 2015*

Tous les réfugiés syriens (qu’ils soient pris en charge par le gouvernement ou parrainés par la collectivité) qui sont arrivés au Canada depuis le 4 novembre 2015 bénéficient de la couverture intégrale du Programme fédéral de santé intérimaire, soit le PFSI de Type 1, pendant les 12 premiers mois après leur arrivée. Ils ont également droit à l’assurance-santé provinciale dès leur arrivée au Québec, en Ontario et la plupart des autres provinces, ainsi qu’au programme public provincial de couverture des médicaments.

Pour les réfugiés syriens, le PFSI couvre:

* **Tous les soins médicaux, diagnostiques et hospitaliers.** La couverture PFSI est quasi identique à l’assurance-santé provinciale.

* **Tous les médicaments d’ordonnance**: Le PFSI couvre tous les médicaments sur la liste du régime public provincial (comme pour les prestataires d’aide sociale). Le PFSI couvre également quelques médicaments additionnels, incluant des antiprotozoaires, antiparasitiques, vitamines et minéraux, etc.
* **De nombreux services ‘complémentaires’.** Plus spécifiquement :

*Soins dentaires*

* Sans préautorisation: Examens d’urgence, extractions d’urgence, médicamentsd’urgence; radiographies
* Avec préautorisation : Obturations (dans certains cas); anesthésie

*Vision*

* Examen de la vue (1/12 mois)
* Lunettes

*Physiothérapie, ergothérapie, orthophonie*

* À l’hôpital: sans préautorisation; max. 12 séances (physio) ou 20 séances (ergothérapie, orthophonie)
* En clinique: préautorisation requise

*Psychothérapie* (préautorisation requise)

* Sur ordonnance d’un médecin
* 10 séances - renouvelable à répétition sur ordonnance d’un médecin
* Couvert seulement pour les psychologues enregistrés inscrits à l’Ordre
* Interprète: remboursé (max. 28.95$/h) pour les soins de psychothérapie et de psychiatrie

*Soins à domicile**(préautorisation requise)*

*Soins institutionnels de longue durée**(préautorisation requise)*

*Prothèses et orthèses**(préautorisation requise)*

*Aides à la mobilité, fournitures pour diabétiques, appareils fonctionnels, etc.*

Pour plus de détails sur la couverture PFSI : <https://provider.medavie.bluecross.ca/> ‘Tableau des avantages’

***Pour les réfugiés***

* Certificat PFSI: document qui vous devez présenter pour recevoir les services couverts par le PFSI
* En principe: remis à l’arrivée par un agent des services frontaliers
* Sinon: Appliquer en ligne ou compléter le formulaire IMM 5564, voir :

<http://www.cic.gc.ca/francais/information/demandes/pfsi.asp>

* Pour recevoir des soins couverts par le PFSI sans frais, le réfugié doit s’adresser à un professionnel de la santé, pharmacien ou clinique inscrit comme fournisseur PFSI.

Pour une liste des fournisseurs PFSI de votre région :

<https://www.medavie.bluecross.ca/cs/ContentServer?c=ContentPage_P&pagename=IFHP_CIC_Public%2FContentPage_P%2FIFHP_CICLanguageRedirect&cid=1181930640841>

***Pour les professionnels***

* Pour pouvoir facturer, le professionnel de la santé ou la clinique doit d’abord **s’inscrire comme fournisseur de services PFSI auprès de Croix Bleue Medavie.** Ceci peut se faire en ligne mais cela prend parfois un certain temps avant que l’inscription ne soit approuvée alors il est important de s’inscrire le plus tôt possible.
* Procédure d’inscription : [https://provider.medavie.bluecross.ca/](https://exchange.mcgill.ca/owa/redir.aspx?SURL=nbDi6uLtuyaFiXV0fZi0I0ZOyRiR4HjEfaITqTqolRqRnqAFFArTCGgAdAB0AHAAcwA6AC8ALwBwAHIAbwB2AGkAZABlAHIALgBtAGUAZABhAHYAaQBlAC4AYgBsAHUAZQBjAHIAbwBzAHMALgBjAGEALwA.&URL=https%3a%2f%2fprovider.medavie.bluecross.ca%2f)  ‘Guides’ ‘Manuel d’information à l’intention des professionnels de la santé - Nov. 5, 2014’ et autres guides.
* Les demandes de préautorisation et de remboursement peuvent se faire en ligne par l’entremise du portail sécurisé du fournisseur : [https://provider.medavie.bluecross.ca/](https://exchange.mcgill.ca/owa/redir.aspx?SURL=nbDi6uLtuyaFiXV0fZi0I0ZOyRiR4HjEfaITqTqolRqRnqAFFArTCGgAdAB0AHAAcwA6AC8ALwBwAHIAbwB2AGkAZABlAHIALgBtAGUAZABhAHYAaQBlAC4AYgBsAHUAZQBjAHIAbwBzAHMALgBjAGEALwA.&URL=https%3a%2f%2fprovider.medavie.bluecross.ca%2f)

Couverture des soins de santé pour les réfugiés syriens (annonce officielle)

<http://nouvelles.gc.ca/web/article-fr.do?mthd=index&crtr.page=1&nid=1025019&_ga=1.225086362.1243248611.1448400158>

«««««««««

*Résumé par Janet Cleveland*

*janet.cleveland@mail.mcgill.ca*